



450

3 jours

FORMATION AUX ACTES PROFESSIONNELS AMBULANCIERS DANS LE CADRE DE L'AIDE MÉDICALE D'URGENCE

LE  Cette formation prend aussi appui sur de nombreux exercices pratiques et mises en situation

Répondre à l'arrêté du 31 octobre 2022

OBJECTIFS

- Connaître les principes fondamentaux de mise en œuvre des actes professionnels relevant de son domaine de compétence et relatifs à l'aide médicale urgente selon leur condition d'application
- Apprécier la gravité d'un tableau clinique dans un contexte d'intervention relevant de l'aide médicale urgente
- S'approprier les actes professionnels dans le strict respect des règles de bonnes pratiques
- Faire preuve de dextérité dans un contexte d'urgence
- Evaluer la qualité des actes réalisés et identifier les éléments à réajuster
- Rechercher et hiérarchiser les informations sur la situation observée et recueillies auprès du patient pour assurer une prise en soin pluriprofessionnelle adaptée.

NOS SESSIONS

VERSAILLES : 450 €

- Du 25 au 27/09/2023
- Du 11 au 13/10/2023
- Du 13 au 15/11/2023
- Du 04 au 06/12/2023

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS : Tout ambulancier diplômé avant le 1^{er} janvier 2023

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

NOM : PRÉNOM :

Établissement : Date de naissance/...../.....

Lieu de naissance :Département:

Adresse postale :

Adresse mail (obligatoire) : Téléphone :

Fonction (obligatoire) :

Date et lieu de formation :

Financement : Employeur Individuel Autre (à préciser) :

Quelles sont vos attentes liées à cette formation :

« Vous concernant, identifiez-vous un besoin d'adaptation particulier ? (Adaptation des supports pour dyslexie par exemple) »

Oui précisez :

Non

